



Commune de

**Baelen**

N° 416

JANVIER  
FÉVRIER

2020

# INFOS

## COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

**DOSSIER**

# VOS PROJETS DÉVELOPPÉS GRÂCE AU BUDGET PARTICIPATIF

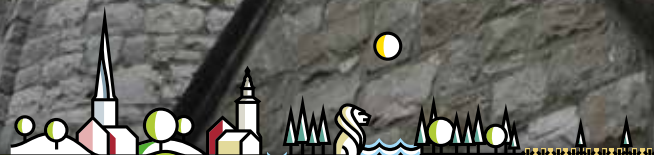
**HISTOIRE**

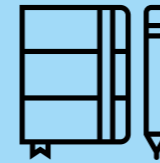
Il y a 75 ans, les festivités de la Libération

**NATURE**

La Mésange charbonnière

**DES RÔDEURS ?  
APPELEZ LE 101 !**





RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique: **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

**En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00**, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT  
ADRESSES DES MÉDECINS

**Limbourg**

**DEGROS Emile** ..... 087.76.20.81  
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN

**FOURIR Béatrice** ..... 087.76.31.21  
Rue J. Wansart 11 GOÉ

**MILET Jean-Pierre** ..... 087.76.34.40  
Rue Maisier 12 DOLHAIN  
(domicile) ..... 087.76.61.48  
Neupré 17 BILSTAIN

**MILET Séverine** ..... 087.76.34.40  
Rue Maisier 12 DOLHAIN  
(domicile) ..... 087.76.61.48  
Neupré 17 BILSTAIN

**STEVENS Anne-Françoise** ..... 087.76.45.45  
Rue Maisier 72 DOLHAIN

**TIQUET Marie-Pierre** ..... 087.76.45.45  
Rue Maisier 72 DOLHAIN

**TRAN Quang Hiep** ..... 087.44.58.81  
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN

**Baelen**

**STAINIER Xavier** ..... 087.76.39.04  
Route d'Eupen 6 BAELEN

**Welkenraedt**

**ADLJU Arsalan** ..... 087.44.87.65  
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT

**ANCION Thierry** ..... 087.88.17.17  
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT

**DEJALLE Joseph** ..... 087.88.16.05  
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE

**ESSER Patrick** ..... 087.88.28.44  
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT

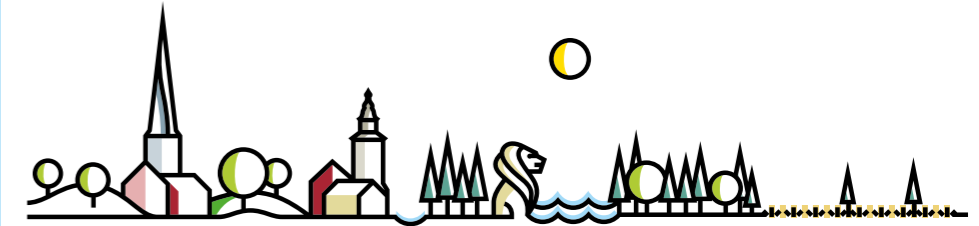
**JOSKIN Benoit** ..... 087.88.17.44  
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT

**PICQUOT Eric** ..... 087.88.07.43  
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT

**RÖMER Bernard** ..... 087.88.23.12  
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT

**Lontzen**

**FRANCK Alain** ..... 087.88.01.82  
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN



Avant de nous plonger dans cette nouvelle année, jetons un petit regard sur l'année 2019 et les projets et initiatives qui ont vu le jour dans notre commune.

Pour les infrastructures :

Un auteur de projet a été désigné pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école maternelle de Membach et la création de classes supplémentaires pour l'école primaire. Ces travaux devront être impérativement terminés pour la rentrée de 2021.

Les projets, sur base de fiches techniques approuvées par le conseil communal, de réfection avec égouttage de la rue des Fusillés, la réfection de l'allée des Saules et l'étude de l'égouttage de la route d'Eupen ont reçu l'aval du pouvoir subsidiant.

Pour la liaison douce entre Baelen-Membach, la convention menant à la subsidiation de ces travaux a été adoptée par le conseil communal et approuvée par le gouvernement wallon avec un subside de 722.325,26€ à la clef, ce qui nous permettra de passer à l'étape suivante, la désignation d'un auteur de projet.

D'autres chantiers ont abouti comme la réfection et la pose d'égouts à Oeveren et rue Plein-Vent, la réfection du mur de la rue du Thier, la création d'un parking à proximité de la maison du Thier dont la rénovation est en cours.

Des initiatives ont recueilli un franc succès :

La séance de cinéma en plein air à Membach et le marché Saveurs Nature à l'Espace des Rencontres ont enchanté les participants avec le souhait que ces initiatives soient répétées dans le futur.

L'organisation périodique de marches « Clean Walker », avec pour objectif le ramassage des déchets le long des voiries communales, a aussi ses adeptes qui, par leur engagement, diminuent l'impact négatif de celles et ceux qui ne manifestent aucun respect pour notre environnement.

Le budget participatif est un concept très à la mode, souvent présent dans les programmes électoraux mais qui n'est pas toujours suivi d'effets. Dans notre commune c'est chose faite : suite à un appel à projets et au choix d'un jury composé de citoyens, des projets portés par des habitants de notre commune pourront voir le jour dans les prochains mois.

La commune s'est aussi engagée dans le Green Deal pour des cantines durables et a pris l'engagement de fournir dans les cantines scolaires des repas 100% et locaux deux fois par mois.

D'autres initiatives telles que : une enquête sur les habitudes en matière de mobilité réalisée auprès des parents, la consultation des 12-25 ans afin de connaître leurs besoins et souhaits dans le cadre du projet "Ca bouge dans notre commune", la mise en place d'une commission composée de conseillers communaux de la majorité et de la minorité, chargée de l'étude de la faisabilité d'un hall sportif, devraient nous fournir les éléments essentiels à la réalisation de certaines actions.

En ce début d'année, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de notre commune et qui, d'une façon ou d'une autre, sont à votre service. Je pense au personnel de la voirie, au personnel d'entretien des écoles et des bâtiments communaux, à la cuisinière du restaurant scolaire, à tout le personnel administratif et technique, au personnel du CPAS et de la crèche, à tout le personnel enseignant et à nos deux agents de quartier. Toutes ces personnes sont à votre service et sont les indispensables collaborateurs des élus au nom desquels je m'exprime.

Une nouvelle année qui débute est le moment propice pour prendre de bonnes résolutions à titre privé, professionnel ou autre. Je souhaite que vous puissiez mener à bien toutes ces bonnes résolutions et que l'année 2020 vous apporte tout le bonheur que vous souhaitez.

*Maurice Fyon*

Maurice FYON,  
Votre Bourgmestre.



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN  
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

**Bulletin communal bimestriel**  
Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre  
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : mars - avril 2020 distribué du du 9 au 13 mars.

**Date limite de remise des documents : 15 février 2020**  
Envoi de documents par e-mail à [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format .jpg à envoyer en pièce jointe.



**SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN**

[www.baelen.be](http://www.baelen.be)

**BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

**Horaire**

Lundi 8h30 - 12h  
 Mardi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00  
 Mercredi 8h30 - 12h  
 Jeudi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00  
 Vendredi 8h30 - 12h  
 Samedi 9h - 12h (permanence)  
 Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

**BUREAUX FERMÉS**

**ATTENTION !**

**le lundi 24 février**  
(carnaval)

**ÉTAT-CIVIL**

**Naissances**

**Clément VOSS BONIVER**, rte d'Eupen, 102/A (25/10)  
**Célia LALLEMAND**, Heggen, 29/A/2 (25/10)  
**Mia PETROVICIC**, Boveroth, 51/B (25/10)  
**Elise DELHEZ**, Meuschemen, 12 (30/10)  
**Maël NOLS**, Medael, 1 (06/11)  
**Aimie RIPP**, r. de la Station, 22 (16/11)  
**Ali SHTOLLER**, Forges, 10/4/4 (30/10)  
**Nora STUMP**, r. du Pensionnat, 2 (07/11)

**Mariages**

**Jérôme MEESEN** et **Pauline ROMBACH**, Boveroth, 40 (16/11)

**Décès**

**Alice SCHMITZ**, vve de Erwin Hermanns, r. du Pensionnat, 7 (09/11)  
**Paul FRAIPONT**, époux de Marcelle Bouny, r. du Pensionnat, 7 (17/11)  
**Johanna BRÜLS**, vve de Albert Heck, r. du Pensionnat, 7 (02/12)  
**Emil KLÜCKERS**, époux de Mathilde Antoine, r. du Pensionnat, 7 (02/12)  
**Irène ERNENS**, vve de Alphonse Sarténar, Latebau, 2 (16/10)  
**Gerd MÜLLENDER**, époux de Eliane Mertens, ch. de Hoevel, 22 (16/10)  
**Ursula PÖTGEN**, épouse de Lothar Schmitz, ch. des Genêts, 1 (22/10)  
**Henri DAVISTER**, époux de Mariette Fourir, Honthem, 41 (01/11)  
**Louis MARQUET**, r. du Pensionnat, 7 (23/11)

**PLANNING PARUTIONS 2020 DU BULLETIN COMMUNAL**

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
<b>mars/avril 2020</b>	<b>15-févr-20</b>	<b>du 9 au 13 mars</b>
<b>mai/juin 2020</b>	<b>15-avr-20</b>	<b>du 11 au 15 mai</b>
<b>juillet/août 2020</b>	<b>15-juin-20</b>	<b>du 6 au 10 juillet</b>
<b>sept/oct 2020</b>	<b>15-août-20</b>	<b>du 7 au 11 septembre</b>
<b>nov/déc 2020</b>	<b>15-oct-20</b>	<b>du 9 au 13 novembre</b>
<b>nov/déc 2020</b>	<b>15-oct-20</b>	<b>du 9 au 13 novembre</b>

**OBJETS TROUVÉS** Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

**TROUVÉ**, en décembre rue de la Régence, **un bracelet argenté avec une croix**.  
 Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

**LISTE DES NOCES DE DIAMANT EN 2020**

23/02/1960 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Bartholémy-Zimmermann**, rte d'Eupen, 59  
 19/04/1960 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Thissen-Meessen**, Honthem, 21  
 04/05/1960 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Schillings-Vronen**, Meuschemen, 1  
 15/07/1960 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Schreuer-Jeurissen**, rue Plein-Vent, 11  
 17/09/1960 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Cormann-Becker**, Levée de Limbourg, 22

14/08/1970 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Meessen-Meurens**, rue Longue, 43  
 22/08/1970 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Buisseret-Lagasse**, Clos des Jonquilles, 27  
 10/12/1970 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Franceschi-Gyet**, rue de l'Eglise, 22/2

**LISTE DES NONAGENAIRES EN 2020**

10/01 : **M<sup>me</sup> Elisabeth Radermacher**, rue du Pensionnat, 7  
 18/02 : **M<sup>me</sup> Maria Weickmans**, Levée de Limbourg, 8  
 01/07 : **M<sup>me</sup> Josephine Corman**, rue du Pensionnat, 7  
 18/09 : **M<sup>me</sup> Marguerite Groteclaes**, rue Albert I<sup>er</sup>, 22  
 29/09 : **M<sup>r</sup> Charles Bindels**, rue de l'Eglise, 17  
 04/12 : **M<sup>r</sup> François Corman**, rte d'Eupen, 103

**LISTE DES NOCES D'OR EN 2020**

28/03/1970 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Weber-Menager**, Honthem, 8  
 09/04/1970 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Gierckens-Parmentier**, Runschen, 18  
 09/07/1970 : **M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Poncin-Collignon**, Allée des Saules, 16

**ALE DE BAELEN (ASBL)**

Rue de la Régence, 6 - B-4837 Baelen  
 Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be



**Lundi, mardi et jeudi** : de 8h30 à 12h00 (l'après-midi sur rendez-vous uniquement).  
**Mercredi** : possibilité, en cas de nécessité, de joindre l'ALE de Limbourg (Avenue Victor David, 15) au 087/76.04.09 entre 9h et 15h.



**Poste de Police de Baelen**

**Lundi et vendredi** : de 9h à 11h30 | **Mercredi** : de 13h00 à 16h30 | **Tél. : 087/76.66.71**

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. **Tél. : 087/343.580**  
**En cas d'urgence, formez le 101**

**COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS**

**A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI** : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel). Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h**.

**LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN**

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | [www.spi.be](http://www.spi.be)



**LA RÉNOVATION DES BORNES AURA BIEN LIEU !**



DANS LE BULLETIN COMMUNAL DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2019, MONSIEUR LE BOURGMESTRE EXPLIQUAIT DANS QUELLES CIRCONSTANCES, APRÈS AVOIR APPROUVÉ EN 2018 L'OCTROI D'UNE PRIME POUR LA RESTAURATION DES ANCIENNES BORNES BELGO-PRUSSIENNES ET LA RÉALISATION DE PANNEAUX

DIDACTIQUES, LA RÉGION WALLONNE SE RÉTRACTAIT ET NOUS FAISAIT SAVOIR, LE 6 AOÛT 2019, QUE LE MINISTRE AVAIT DÉSENGAGÉ NOTRE DOSSIER POUR DONNER PRIORITÉ À DES PROJETS PLUS RÉCENTS.

La colère positive de notre bourgmestre a porté ses fruits puisque, le 5 novembre 2019, l'Agence Wallonne du Patrimoine nous annonçait que le Ministre du Patrimoine avait bien signé l'arrêté d'octroi des subsides relatifs à la restauration et à la mise en valeur des anciennes bornes-frontières qui jalonnent notre commune.

Le groupe de travail « Sentiers et Patrimoine » remercie chaleureusement Monsieur Fyon pour son intervention et se fera un plaisir de mener à bien la suite du projet. En effet, il y a « du pain sur la planche » :

Le personnel communal et l'entreprise spécialisée vont pouvoir restaurer les bornes selon le contenu précédemment approuvé par la



RW > nettoyage de plusieurs bornes par hydrogommage, réparations structurelles de quelques bornes, gravure ou peinture de chiffres émoussés, rehaussement de la borne 173 dans la clôture du camping Hertogenwald ...

Le groupe de travail va pouvoir créer quelques panneaux informatifs manquants et des balises aller-retour, et s'atteler à les placer, tandis que les panneaux didactiques provisoires en carton seront remplacés par des définitifs en "dibond" résistant aux intempéries. Le GT se fera un plaisir d'inviter dès que possible les baelenois à revisiter la promenade enfin terminée.

Merci à notre fervente concitoyenne qui posa, le 11 novembre, devant la borne 186 à restaurer.

Pour le GT « Sentiers et Patrimoine », **Nadine ROBERT**

**INVITATION AUX JEUNES DE BAELEN ET MEMBACH NÉS ENTRE 1994 ET 2007**



TU ES NÉ ENTRE 1994 ET 2007 ET TU HABITES BAELEN/ MEMBACH? EN DÉCEMBRE DERNIER, TU AS DONC ÉTÉ INVITÉ À RÉPONDRE À UNE ENQUÊTE SUR TES BESOINS ET TES ENVIES DANS TA COMMUNE !

Tes réponses sont maintenant analysées afin d'identifier les thèmes qui intéressent les jeunes de ton âge. L'objectif du projet « Ça bouge dans notre commune » est d'impliquer concrètement les jeunes dans la vie de leur commune.

Rendez-vous le 31 janvier au Bailus, en face de l'administration communale :

- > à 18h pour les 12-15 ans
- > à 20h pour les 16-25 ans

En toute décontraction et avec quelques snacks pour calmer ta faim, tu auras l'occasion de donner ton avis et les jeunes présents décideront ensemble d'un ou plusieurs projets/activités à mettre sur pied à Baelen/Membach ! Pas de stress, des animateurs de l'ASBL Creccide t'aideront à exprimer ton opinion.

**Tu as l'occasion de te faire entendre, profite-en !**

Pour toute question : 0494/086872 ou [arnaud.scheen@baelen.be](mailto:arnaud.scheen@baelen.be)

**Laura Crosset, Marion Crosset, Guillaume Vanwissen, Lucas Poncelet, Stéphane Baguette**

**Les jeunes impliqués dans le projet**

**Arnaud Scheen**  
**Echevin de la jeunesse**



## COLLECTE DES IMMONDICES : LES NOUVEAUTÉS EN 2020

Une nouvelle taxe proportionnelle

INTRADEL A AUGMENTÉ LES COTISATIONS DEMANDÉES AUX COMMUNES POUR LA GESTION DE LEURS DÉCHETS À PARTIR DE L'ANNÉE 2020. OR, AFIN DE RESPECTER LE MÉCANISME DU COÛT-VÉRITÉ, LES COMMUNES SONT TENUES DE RÉCLAMER L'ENTIÈRETÉ DU COÛT DE LA GESTION DES DÉCHETS À LEURS CITOYENS.

Plutôt que de répercuter cette augmentation sur la taxe forfaitaire (le montant fixe que chacun paie en fonction de sa situation de ménage), la commune a décidé d'appliquer le principe du pollueur-payeur en modifiant la taxe proportionnelle (le supplément facturé pour les levées ou les kilos de déchets non compris dans la taxe forfaitaire).

De cette manière, les ménages qui produisent peu de déchets et trient ceux-ci correctement devraient être moins impactés par cette augmentation. Les nouvelles possibilités de tri offertes aux citoyens, l'exonération mise en place pour les personnes souffrant d'incontinence chronique ou la mise à disposition d'un kit zéro-déchet (voir ci-contre) devraient également permettre d'absorber une partie de cette augmentation.

Ménages avec conteneurs	Levées	Déchets résiduels	Déchets organiques
Taxe forfaitaire Inchangée	30 par ménage	20 kg par membre du ménage	15 kg par membre du ménage
Ancienne taxe proportionnelle	0.70€/ levée	0.20€/ kg	0.10€/ kg
Nouvelle taxe proportionnelle	0.80€/ levée	0.30€/ kg	0.15€/ kg

## UNE EXONÉRATION POUR LES PERSONNES SOUFFRANT D'INCONTINENCE CHRONIQUE

Les personnes souffrant d'incontinence chronique pourront demander à bénéficier d'une exonération de la taxe proportionnelle équivalant à maximum 350 kilos de la fraction dépassant les kilos compris dans la taxe forfaitaire. Cette demande devra être introduite au plus tard dans les deux mois à dater de l'envoi de l'avertissement-extrait de rôle relatif à la taxe proportionnelle et devra être accompagnée d'un certificat médical.



## UNE COLLECTE PMC ÉLARGIE

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019, la collecte des PMC a été élargie aux plastiques rigides (à ajouter dans le sac bleu) et aux plastiques souples (à collecter dans le nouveau sac transparent). Intradel estime que ce nouveau système de tri permettra de réduire jusqu'à 8 kilos la quantité de déchets résiduels d'un ménage. Ces nouveaux sacs transparents devraient être disponibles à la vente au prix d'1€ le rouleau de 5 sacs à partir de la mi-janvier dans les mêmes magasins que ceux fournissant les sacs bleus PMC.

Si vous avez des questions sur le système de tri, vous pouvez utiliser l'outil en ligne d'Intradel à l'adresse <https://www.intradel.be/trier-ses-dechets/guide-du-tri> ou contacter leurs équipes au 04/240.74.74.

## DES NOUVEAUTÉS AUSSI POUR LES MÉNAGES EN DÉROGATION

A partir de janvier 2020, les ménages en dérogation (utilisant des sacs à la place des conteneurs) auront la possibilité d'utiliser de nouveaux sacs-poubelle pour leurs déchets organiques. Cette nouvelle disposition leur permettra donc également de mieux trier leurs déchets et donc de réduire leur quantité de déchets résiduels. Ces nouveaux sacs seront disponibles à la vente auprès de l'Administration communale aux seuls membres des ménages autorisés, sur présentation de leur carte d'identité.

Les rouleaux de 10 sacs-poubelles pour déchets résiduels seront dorénavant vendus au prix de 20€, tandis que les nouveaux rouleaux de 10 sacs organiques seront vendus au prix de 6€. La taxe forfaitaire comprendra à présent la fourniture de 3 sacs-poubelle pour déchets résiduels et de 5 sacs-poubelles pour déchets organiques par habitant.

## UN KIT ZÉRO-DÉCHET DISTRIBUÉ GRATUITEMENT PAR VOTRE COMMUNE ET INTRADEL

Le kit "Réussir mon zéro déchet" se présente sous forme d'une pochette en carton recyclé et contient :

- des fiches info pour avancer à son rythme vers le zéro déchet
- des fiches recette/bricolage, ludiques et pratiques.

Ces bons plans sont dispensés au travers de thèmes tels que le ménage, la cuisine, la salle de bain, les enfants ou le jardin... le tout en mode zéro déchet !



Des tutoriels vidéos sont également disponibles pour faciliter la compréhension des recettes et des bricolages et ainsi renforcer l'apprentissage des gestes bénéfiques.

Ces kits sont disponibles gratuitement auprès de votre Administration communale, dans la limite des stocks disponibles.

### Rappels concernant la collecte

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de placer ses déchets à rue la veille de la collecte après 18h ou le matin-même avant 6h puisque les horaires et itinéraires du camion de collecte peuvent varier d'une semaine à l'autre. Si vos déchets n'ont pas été collectés et s'il ne s'agit pas d'une sortie tardive (après 6h le matin de la collecte), vous pouvez contacter Intradel dans les 24h au 04/240.74.74 pour le leur signaler. Ils vérifieront avec le collecteur ce qui a causé cette situation et vous recontacteront pour vous dire si un second passage peut être programmé.

## LE CPAS DE BAELEN VOUS INFORME

UNE PERMANENCE D'AIDE JURIDIQUE DE PREMIÈRE LIGNE SE TIENDRA, **UN VENDREDI PAR MOIS DE 13 À 14 HEURES**, DANS LE LOCAL DE L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (SITUÉ AU CPAS, RUE DE LA RÉGENCE, 6).



Il s'agit d'une **permanence d'informations accessible gratuitement à tous**.

Un avocat se tiendra à votre disposition pour une brève consultation : premier conseil, avis, orientation vers un avocat spécialisé, ...

En 2020, les permanences auront lieu les vendredis 17/01, 14/02, 20/03, 17/04, 8/05, 12/06, 18/09, 16/10, 20/11 et 18/12/2020 de 13 à 14 heures (pas de permanence durant les mois de juillet et août).



Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21  
B-4840 WELKENRAEDT  
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E [maisondelemploi.welkenraedt@forem.be](mailto:maisondelemploi.welkenraedt@forem.be)

**Lundi et mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00**  
**Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00**

## MONOXYDE DE CARBONE (CO), UN TUEUR SILENCIEUX CHEZ VOUS

### Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

Parce qu'il n'est pas perceptible. Il est incolore, inodore et insipide. Tous les ans dans notre pays, plus de 1000 personnes sont victimes d'une intoxication au CO.

### Comment le CO entre-t-il chez vous ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion des combustibles comme le gaz, le mazout, le bois et les pellets, qui sont souvent utilisés pour le chauffage ou l'eau chaude dans une habitation.

Vous utilisez un feu ouvert ou un poêle à charbon ? Vous chauffez votre habitation au gaz ou au mazout ? Vous utilisez un chauffe-eau à gaz ? Dans ce cas, votre habitation présente un réel danger d'intoxication au CO. Il importe donc de prendre les précautions nécessaires.

### Comment éviter une intoxication au CO ?

- Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.
- Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un chauffe-eau ou un appareil de chauffage mobile au gaz ou au pétrole.
- Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm<sup>2</sup> (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.
- veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.

## PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

À LA DEMANDE DE PLUSIEURS PERSONNES, NOUS RAPPELONS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX LEUR DEVOIR CIVIQUE RELATIF À LA PROPRETÉ PUBLIQUE AINSI QU'À LA TRANQUILLITÉ AFIN DE PERMETTRE À CHACUN DE PROFITER AGRÉABLEMENT DE SON ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS :



Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

### « DÉJECTIONS CANINES »

**Article 156.2 :** « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

### « ABOIEMENTS INTEMPESTIFS »

**Article 129 :** « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

## Comment reconnaître une intoxication au CO

- On est rapidement pris de maux de tête
- On peut avoir des nausées
- On se sent fatigué
- Parfois, on s'évanouit



## Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- Votre propre sécurité d'abord !
- Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- Eteignez l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- Si la personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et téléphonez au médecin
- Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
- Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle
- Placez la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)

## Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO !

Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la (des) chambre(s) à coucher. Pour une protection supplémentaire, vous pouvez installer un détecteur de CO à une distance de 5 à 6 mètres d'un boiler ou d'un appareil à combustion. Installez des détecteurs de CO également dans la proximité (au moins 3 mètres) d'espaces humides comme la salle de bains, la douche.

Dans une maison à deux étages, installez un détecteur de CO à chaque étage. Si vous disposez d'une cave, placez un détecteur en haut de l'escalier qui mène à la cave.

**ATTENTION: Un détecteur de CO ne remplace JAMAIS les précautions de sécurité que vous devez TOUJOURS suivre afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.**





## DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


## FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tel **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail ([bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be)) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

**Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !**

 Votre commune est également sur facebook !

## NOUVEAUX AUTOCOLLANTS STOP PUB



La Wallonie a édité de nouveaux autocollants permettant aux citoyens de signaler leur refus de recevoir les publicités et/ou les journaux gratuits non adressés. Un bon moyen pour éviter le surplus de papier et réduire votre quantité de déchets ! Ces autocollants sont disponibles dans les 11 Espaces Wallonie, dans les 16 guichets énergie, dans les bureaux de poste et au guichet de votre commune. Si vous éprouvez des difficultés pour vous déplacer, vous pouvez aussi commander les autocollants en envoyant une demande à [ediwall@spw.wallonie.be](mailto:ediwall@spw.wallonie.be).

Sachez que les anciens autocollants restent valables, il n'est pas nécessaire de les remplacer. Notez aussi que la mesure ne concerne pas les imprimés qui mentionnent votre nom et votre adresse, ni les journaux communaux et imprimés électoraux.



## LES ARBRES ET LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

On n'y pense pas toujours en les plantant, mais il arrive que les arbres, en grandissant, atteignent les lignes électriques ou l'éclairage public. Les branches peuvent entraîner des microcoupures, des variations de tension, masquer les luminaires, voire même arracher les lignes et causer des coupures de courant. Si vous avez des arbres dont les branches sont proches des câbles d'alimentation électrique, pensez à les faire élaguer !

## Qui peut et qui doit élaguer ?

Le gestionnaire du réseau a le droit de couper les branches d'arbres susceptibles d'occasionner des dégâts aux lignes électriques. Il informe le propriétaire des arbres et lui accorde un délai d'un mois. Sans réponse, ou si le propriétaire refuse d'intervenir, le gestionnaire de réseau procède à la coupe des branches. Si les branches incriminées dépassent d'une propriété privée et que la ligne électrique est située le long d'une voirie, au-dessus du domaine public, l'élagage est à charge du propriétaire des arbres.

**Soyez donc vigilant ! Vous éviterez ainsi des frais inutiles.**

Procéder à l'élagage des arbres avant qu'il soit trop tard permet aussi de leur laisser une forme harmonieuse, et de gérer à son aise son jardin. Et comme prévenir vaut mieux que guérir, évitez de planter de nouveaux arbres sous les lignes ou les luminaires...

## NOUVEAUX TARIFS POUR LES CARTES D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUES

Les tarifs des cartes d'identité électroniques ont été indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

En procédure normale, votre nouvelle carte d'identité électronique est disponible en 2 semaines environ. En cas d'urgence, une carte demandée avant 15 heures est livrée à la commune le premier jour ouvrable suivant (voir tarifs ci-dessous). L'heure de livraison pouvant varier, il est également possible de commander une carte en urgence avec livraison à Bruxelles le matin (carte à retirer pendant les heures d'ouverture du bureau central à Bruxelles, y compris le samedi matin).

Rappelons encore que pour faire la demande d'une nouvelle carte, chacun doit se présenter personnellement, muni d'une photo d'identité récente (moins de 6 mois). Un photomaton est installé dans le hall de l'administration communale, accessible durant les heures d'ouverture : 6€ pour 6 photos.

Voici le tableau des nouveaux tarifs :

Type de carte	Procédure normale	Procédure normale Carte périmée + 2 rappels	Carte en urgence: livraison à la Commune	Carte en urgence: livraison à Bruxelles
Kids-ID	6,40 €	-	88,90 €	120,10 €
Carte électronique e-ID	21,10 €	26,10 €	103,60 €	134,80 €
Titre de séjour électronique E, E+, F, F+	21,10 €	26,10 €	103,60 €	-
Titre de séjour biométrique A, B, C, D, H	21,60 €	26,60 €	103,60 €	-

## LES SCOUTS D'EUPEN À L'OUVRAGE À LA FONDATION HODIAMONT



Cet automne, les Pionniers des scouts Saint-Georges d'Eupen se sont mis au travail pour entretenir le parc de sculptures et le jardin de la Fondation Hodiament. Ils reviendront en janvier pour ramasser les dernières feuilles et garantir aux visiteurs une promenade agréable au milieu des œuvres de Peter Hodiament, décédé en 2004.

Le parc et les ateliers de l'artiste eurégional sont accessibles gratuitement tous les premiers dimanches du mois de 14 à 17h, dans le cadre de la route artistique Euregio Vesdre-Gueule.

Fondation Peter Hodiament, Mazarinen, 9, Baelen.

[www.fondation-hodiament.org](http://www.fondation-hodiament.org), [www.kunstroute-weser-goehl.eu](http://www.kunstroute-weser-goehl.eu)

## PLACE AUX ENFANTS DU 19 OCTOBRE 2019

L'édition 2019 de « Place aux Enfants » fut à nouveau un succès.

La journée fut placée sous le signe de la découverte, tant pour les enfants que pour les adultes, et sous le signe de l'intergénérationnel.

Nous remercions les 95 enfants participants, les accompagnants pour leur disponibilité et les hôtes pour leur accueil.

Nous vous disons d'ores et déjà à l'année prochaine pour la quatrième édition.



## DES RÔDEURS... GAGNEZ DU TEMPS ! APPELEZ LE 101 !

**VOUS REMARQUEZ UN VÉHICULE QUI CIRCULE DANS VOTRE QUARTIER EN OBSERVANT LES HABITATIONS AVEC BEAUCOUP D'ATTENTION...**

Des individus ont des comportements étranges, pénétrant dans une allée d'une habitation dont les propriétaires semblent absents...

**Formez directement le 101 (centrale des urgences de la police), 24h/24.**

Communiquez un maximum de renseignements (plaque d'un véhicule, description de personnes,...) mais ne vous exposez évidemment pas !

Vous ne dérangez pas l'opérateur 101 !

Cette réaction rapide et efficace permet de ne pas perdre une information ou un détail de description important.

L'opérateur 101 est directement en contact avec le dispatcher qui envoie les équipes en mission et il se peut qu'une équipe soit à proximité au moment de l'appel...

Lorsque, pour toutes sortes de raisons, vous hésitez à téléphoner au 101 mais que vous préférez contacter une de vos connaissances, qu'elle soit du milieu policier, politique ou autre, vous réduisez les chances d'identifier les suspects, de connaître leurs intentions, voire de faire avorter un fait délictueux...

Il peut toutefois arriver que vous n'ayez pas la possibilité d'appeler directement (vous vous promenez sans téléphone portable par exemple...). Dans ce cas, dites-vous qu'il est important que vous transmettiez malgré tout le renseignement que vous auriez relevé... C'est peut-être la pièce manquante du « puzzle » que représente l'élucidation d'un fait délictueux...

Dans le cas d'un appel différé, préférez plutôt l'appel au commissariat 087/343511 durant les heures de bureau. Si vous hésitez, formez le 101 et c'est l'opérateur qui fera suivre l'info.

Un appel au 101 rapide et précis, permet de rendre nos quartiers insécurisants... pour les malhonnêtes !!!

**Votre zone de police**



**LE BUDGET PARTICIPATIF**  
Commune de Baelen

Qui peut participer ?  
**TOUT LE MONDE**  
Seule condition : habiter la Commune de Baelen

**UN BUDGET DE 30.000 € POUR UN OU PLUSIEURS PROJETS QUE VOUS PROPOSEZ !**  
C'est quoi ?

## VOS PROJETS DÉVELOPPÉS GRÂCE AU BUDGET PARTICIPATIF

**DES PROJETS PAR LES CITOYENS, POUR LES CITOYENS ! LE BUDGET PARTICIPATIF EST UN PROCESSUS DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DANS LEQUEL DES CITOYENS PEUVENT AFFECTER UNE PARTIE DU BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ POUR UN PROJET PARTICULIER. L'ÉTÉ DERNIER, VOUS ÉTIEZ INVITÉS À FAIRE VOS PROPOSITIONS ET À DÉPOSER VOS PROJETS DEVANT UN JURY COMPOSÉ DE CITOYENS ET DE CONSEILLERS COMMUNAUX. RETOUR SUR LES 5 PROJETS PRÉSENTÉS ET LES CHOIX DU JURY.**

### QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

Né à la fin des années 80 au Brésil, le concept s'est rapidement diffusé à travers le monde. Il permet aux citoyens de s'impliquer dans les choix opérés pour leur commune et de voir réaliser des projets qui leur tiennent à cœur. Engagée depuis plusieurs années dans une démarche de démocratie participative, la commune de Baelen ne pouvait qu'adhérer à cette idée et souhaiter l'appliquer.



### QUELS PROJETS POUR BAELEN ?

Pour cette première édition, 30 000 euros étaient disponibles pour la réalisation du ou des projets retenus. Au mois de mai, les clubs, associations et groupements de citoyens ont été appelés à soumettre leurs idées. L'objectif : grâce au financement prévu, permettre le développement d'un projet qui rencontre l'intérêt général et apporte une plus-value à la commune. Le projet devait être soutenu par au moins 10 personnes du quartier ou de l'association qui le présentait, et bien sûr respecter le règlement du budget participatif. La date limite de proposition avait été fixée au 29 septembre.

Plusieurs groupes de citoyens ont saisi la balle au bond et cogité durant l'été pour que leurs idées remportent l'adhésion de leurs concitoyens et du jury. Voici les 5 propositions qui ont été faites :

#### 1. Achat d'un cyclobus pour le ramassage scolaire

La première proposition concerne l'organisation d'un ramassage scolaire écologique, grâce à l'acquisition d'un vélo-bus scolaire. Doté d'une assistance électrique, sûr et facile à conduire, il est manœuvré par une seule personne et permet de transporter jusqu'à 8 enfants à la fois.



Le groupe à l'initiative de ce projet envisage de partager le cyclobus entre les écoles de Baelen et de Membach afin que les 2 entités en bénéficient. Les « pilotes » du bolide seraient des parents ou citoyens bénévoles, qui emmèneraient donc les enfants à tour de rôle, selon un calendrier établi. Le cyclobus fonctionnerait comme un bus ordinaire, entre 7h45 et 8h30, avec un parcours et des points de ramassage bien définis.

Le recours à ce type de moyen de transport permet de désengorger les abords des écoles et de réduire la pollution, mais aussi de sensibiliser les enfants aux réflexes d'éco-mobilité, de favoriser les liens sociaux, et d'inciter plus d'écoliers à venir à l'école à vélo !

#### 2. Aménagement du verger Pierre Wintgens



Le module, rénové par les jeunes en 2013

Le verger Pierre Wintgens, situé rue du Moulin à Membach, est un bel espace vert qui reste peu utilisé. S'il est bien équipé d'un module destiné aux jeunes, il est un peu loin du centre pour que les jeunes s'y réunissent et ne dispose que de peu d'équipement. Les idées des citoyens qui soutiennent ce projet ne manquent pas pour rendre ce verger plus vivant ! C'est ainsi qu'ils proposent, outre la remise en état du module existant, la création de pistes de pétanque, d'aires de barbecue, la mise en place de tables et bancs et de jeux pour enfants. Les ados et groupes ne seraient pas oubliés, avec l'installation d'un panneau de basket et l'aménagement d'un terrain de beach volley. Membach disposerait ainsi d'un lieu de rencontre convivial où les villageois de toutes les générations pourraient se rencontrer.

#### 3. Aménagement d'un potager partagé au Thier



La troisième proposition vise à la création, sur un terrain communal situé rue du Thier, d'un jardin partagé. Géré en commun par un groupe d'habitants, un jardin partagé permet non seulement de cultiver ses propres légumes, mais aussi et surtout de (re)nouer des contacts avec ses voisins, de favoriser les relations intergénérationnelles, d'échanger des pratiques. Le jardin du Thier serait composé de parcelles individuelles et collectives, permettant la création d'ateliers de rencontre et de partage. Il serait aussi un lieu pédagogique avec des espaces réservés aux écoles et autres institutions, permettant de développer des projets culturels autour du jardin et de la nature en général.

Ce projet a d'ores et déjà obtenu le soutien du projet européen Noé/Noah via le parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, dont le but est de renforcer le réseau écologique tout en créant et dynamisant les liens sociaux. Il collaborerait également avec la grainothèque communale, disponible à la bibliothèque.

#### 4. Achat d'une tonnelle pour les événements des clubs et associations locaux

Soutenu par la dynamique Jeunesse Baelen Membach, le quatrième projet concerne l'achat d'une tonnelle, qui pourrait être mise à disposition des différentes associations locales pour leurs activités. La



commune possède déjà 2 tonnelles, une grande et une plus petite, qui sont régulièrement montées lors des événements locaux. Cependant, ces dispositifs sont davantage pratiques qu'élégants. Régulièrement, les tonnelles sont également demandées par plusieurs associations en même temps, obligeant nos ouvriers communaux à les monter/démonter/transporter plusieurs fois en quelques jours.

La nouvelle tonnelle proposée par la JBM, de conception plus moderne, permettrait de limiter ces inconvénients. Souple et modulable, cette tente s'adapte aux événements, et non l'inverse... Ouverte, fermée ou entre les deux, elle peut prendre plusieurs formes. Sans parler de son look, autrement plus glamour que les tonnelles classiques !

#### 5. Installation de canicrottes



Le dernier projet, soutenu par un collectif de citoyens baelenois, est axé sur l'amélioration de notre cadre de vie : il s'agit de financer l'installation de canicrottes. Ces dispositifs destinés aux chiens devraient améliorer la propreté dans nos villages et éviter de désagréables surprises aux promeneurs...

Le concept est tout simple : un petit coin réservé, rempli de terre battue ou de sable, un peu d'éducation (tout de même), et votre Médor prend l'habitude de faire ses besoins dans ces endroits bien délimités. La fréquentation canine étant stimulante, les douces effluves viennent faire frémir la truffe de nos amis qui s'empressent d'aller y ajouter leur propre odeur. Les déjections sont ainsi concentrées dans un même espace. Ce dispositif permet d'éviter que les chiens fassent leurs besoins n'importe où, sachant que de nombreux maîtres sont mal éduqués et ne les ramassent pas.





## LES CHOIX DU JURY

En octobre, une commission de sélection s'est réunie et les porteurs des projets ont été invités à venir les présenter. Projet participatif oblige, cette commission était ouverte aux Baelenois et Membachois qui le désiraient. Elle était composée de 5 citoyens, dont une personne tirée au sort, 4 membres de 4837 en actions et 3 conseillers communaux. Le collège communal était également présent, en tant qu'observateur des débats. Le choix fut difficile pour le jury, qui a d'ailleurs tenu à souligner la qualité des propositions et du travail de présentation !



C'est sans doute cette qualité et cette diversité qui a finalement décidé le jury à répartir les 30.000 euros entre plusieurs projets, plutôt qu'à se focaliser sur un seul.

En effet, si certains sont plus onéreux, d'autres nécessitent moins d'investissements pour être lancés. Certains sont aussi plus aboutis que d'autres et n'ont besoin que d'un petit coup de pouce pour débiter. Le budget sera donc partagé entre 4 projets !

## DES PROJETS CONCRETS POUR BIENTÔT !

Le budget disponible a donc été réparti en fonction des besoins. Chaque porteur de projet a été appelé à fournir des propositions chiffrées et précises, afin de s'assurer de ne pas dépasser le montant attribué. L'analyse des différentes idées a également suscité plusieurs questions. Des précisions ont donc été demandées : une étude sur l'intérêt des associations du village pour l'achat de la tonnelle, une liste de personnes intéressées et une charte d'utilisation pour le jardin partagé, une enquête auprès des parents d'élèves pour le cyclobus.

Parmi les projets, le jardin partagé est déjà bien avancé et pourrait voir le jour rapidement : la proposition portant sur un terrain communal et la mise en œuvre de départ n'étant pas compliquée, vous devriez entendre parler assez vite des premiers légumes !

Le projet d'aménagement du verger Pierre Wintgens, lui, pourrait voir le jour en plusieurs phases : des tables et bancs pour pique-nique ainsi que 2 pistes de pétanque seront installés dès 2020. Le module qui se trouve sur le site sera remis en état par le collectif de quartier. Ensuite, un deuxième budget participatif pourrait être demandé pour aménager les aires de barbecue, jeux pour enfants et panneau de basket si le site est effectivement utilisé.

La tonnelle et le cyclobus vont demander quelques recherches supplémentaires avant leur acquisition, pour choisir le matériel et les accessoires les mieux adaptés et régler les différentes questions pratiques, mais les recherches sont en cours.

Le 5ème projet, l'espace canicrotte, n'a quant à lui pas été retenu, le jury estimant l'installation plus indiquée en milieu citadin et soulignant l'entretien peu agréable pour nos ouvriers, déjà fort sollicités. Dans un village, les espaces verts sont nombreux, et à terme il vaut peut-être mieux miser sur l'éducation que multiplier les dispositifs. Vous trouverez donc prochainement des rappels et conseils sur le sujet dans votre bulletin communal.

Au-delà de la possibilité de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur et d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens, l'intérêt pour les habitants est de pouvoir s'impliquer directement dans la répartition

des budgets publics grâce au budget participatif. Le concept renforce la démocratie, stimule les habitants et les rapproche de leurs institutions locales. Vous avez un projet en tête pour notre commune ? Le budget participatif est prévu chaque année, ne ratez pas le prochain appel, en 2020 !

## UN JARDIN PARTAGÉ POUR TOUS

VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS INVESTIR DANS CE PROJET ? VOUS AVEZ DES IDÉES ET SOUHAITEZ LES PARTAGER ? ALORS N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE ! NOUS RECHERCHONS DES VOLONTAIRES MOTIVÉS POUR INTÉGRER LE COMITÉ ORGANISATEUR DU JARDIN PARTAGÉ.

FORMATIONS | SCHULUNGEN

POTAGER #1 | GEMÜSEGARTEN

Un potager bio et son écosystème dans le jardin  
Ein Biogemüsebeet und sein Ökosystem im Garten

12 février 9h30-12h | 12. Februar 9h30-12h

Baelen "La Cantellerie" (rue de la Régence 1) | Baelen "La Cantellerie" (rue de la Régence 1)

Langue principale: Français | Hauptsprache: Französisch  
Expert: Stéphane Mostenne (Province de Liège) | Experte: Stéphane Mostenne (Provinz Lüttich)  
Min 10 participants | Min 10 Teilnehmer

Inscription obligatoire! | Anmeldung erforderlich!

GRATUIT - FREI

Infos & Inscription : [www.botrange.be](http://www.botrange.be) | 080440398 | [florine.crutzen@botrange.be](mailto:florine.crutzen@botrange.be)

Logos: Interreg, Europe, Parc naturel NOE-NOAH

Vous avez envie de faire pousser vos légumes mais vous ne disposez pas de jardin ou vous avez simplement envie d'échanger vos connaissances et apprendre à cultiver vos fruits et légumes ? Vous êtes les bienvenus.

Pour vous inscrire en tant que membres du comité organisateur ou sur la liste des utilisateurs, vous pouvez prendre contact avec Nathalie Massenaux ou Marjorie Gangolf via les adresses suivantes : [nathaliemassenaux@gmail.com](mailto:nathaliemassenaux@gmail.com) ou [marjorie.gangolf@gmail.com](mailto:marjorie.gangolf@gmail.com).

## À vos agendas !

Dans le cadre du projet Interreg NOE-NOAH, la première séance du cycle de formations pour comprendre et apprendre le fonctionnement d'un potager agro-écologique sera organisée dans notre commune le mercredi 12 février 2020 dans la salle La Cantellerie, rue de la Régence. Cette séance sera théorique, gratuite et accessible à tous. Elle sera en français et l'inscription est obligatoire via le QRcode ci-dessous ou <https://forms.gle/SkdccqMN9mgR3e879>. Les participants sont invités à apporter de quoi noter car il n'y a pas de support de cours.

IL Y A 75 ANS DÉJÀ !  
LES FESTIVITÉS DE LA LIBÉRATION DE BAELEN  
LE 5 AOÛT 1945

COMME CHAQUE VILLE ET CHAQUE VILLAGE, BAELEN A TENU À FÊTER DIGNEMENT LA LIBÉRATION, LA FIN DE LA GUERRE ET LE RETOUR DE SES PRISONNIERS D'ALLEMAGNE. CETTE FESTIVITÉ EUT LIEU LE 5 AOÛT. LE TEMPS ÉTAIT MAGNIFIQUE. L'ÉGLISE, LA MAISON COMMUNALE ET TOUTES LES HABITATIONS ÉTAIENT ABONDAMMENT GARNIES DE GUIRLANDES ET DE ROSES.

À 10 h. fut célébrée une messe d'actions de grâces après laquelle on se rendit en cortège à la croix du centenaire érigée en 1930 (rue Longue) et qui fut bénie à nouveau. En souvenir de la libération une seconde plaque en marbre y avait été apposée le jour précédent.

L'après-midi il y eut cortège de toutes les sociétés, des autorités communales et religieuses, de tous les soldats ayant fait la guerre de 1940, des réfractaires au service militaire allemand, des prisonniers de guerre, politiques et autres. Le vin d'honneur fut offert à la maison communale où de nombreux discours furent prononcés. Une vingtaine de jeunes-filles exécuta ensuite sur une estrade dressée devant la place communale des ballets à sens patriotique et le soir, il y eut bal à la salle Joncker et en plein air sur le Thier.

André Hauglustaine, Camille Meessen

Photos : Madame Jonas-Corman de Walhorn

Texte extrait des Mémoires de Jean Dohm

Si certains(es) parmi vous pouvaient identifier l'une ou l'autre personne sur les photos, cela serait super de nous le faire savoir. Merci d'avance !







## LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE (PARUS MAJOR)

AVEC LE MOINEAU ET LE MERLE, LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE EST LA PLUS CONNUE DES OISEAUX QUI FRÉQUENTENT NOS JARDINS. DANS LA FAMILLE DES MÉSANGES, ON TROUVE LA CHARBONNIÈRE, LA BLEUE, LA NOIRE, LA BORÉALE, LA HUPPÉE, LA NONNETTE ET ENFIN LA LONGUE QUEUE. C'EST LA CHARBONNIÈRE QUI EST LA PLUS GRANDE AVEC UNE TAILLE DE ± 16 CM, UNE ENVERGURE DE 23 À 26 CM POUR UN POIDS VARIANT ENTRE 16 ET 21 GRAMMES. ELLE DOIT SON NOM À LA COULEUR NOIR « CHARBON » DE SA TÊTE ET DE SA CRAVATE. SUR LE CORPS, ELLE PRÉSENTE DES JOUES BLANCHES, UN VENTRE JAUNE, DES AILES GRIS BLEUTÉ ET UN DOS VERDÂTRE. ON PEUT AISÉMENT DISTINGUER LA DIFFÉRENCE ENTRE LES DEUX SEXES EN OBSERVANT LA CRAVATE NOIRE : CELLE DU MÂLE EST PLUS LARGE, PLUS BRILLANTE ET DESCEND ENTRE LES PATTES TANDIS QUE LA FEMELLE PRÉSENTE UNE CRAVATE PLUS FINE SE TERMINANT SUR LE VENTRE. LE JAUNE DU VENTRE EST ÉGALEMENT PLUS INTENSE CHEZ LE MÂLE.

La Mésange charbonnière est fréquente dans les jardins mais également en milieux boisés (à l'exception des forêts d'épicéas), dans les vergers et les parcs.

On dit que la mésange « zinzinule » lorsqu'on parle de son chant. On pourrait le traduire par une strophe répétée plusieurs fois qui semblerait nous dire « plus vite, plus vite » !

L'oiseau est cavernicole, c'est-à-dire que la femelle niche dans une cavité d'arbre, de mur ou d'un nichoir qu'elle adopte volontiers. Elle se reproduit d'avril à juin. La ponte peut contenir jusqu'à 12 œufs et



si la saison est propice, on peut s'attendre à une deuxième nichée. On a toujours pensé que les mésanges étaient monogames, mais une étude sur l'ADN des jeunes a prouvé que sur une nichée de 10 œufs, 4 des jeunes provenaient de pères différents. Le nourrissage des jeunes se fait par les deux parents. On considère qu'ils font à peu près 500 allers et retours par jour pour trouver la nourriture. Les jeunes prennent leur envol après 18 jours au nid. Ils restent quelque temps avec les parents pour former ce qu'on appelle une ronde de mésanges et éviter les prédateurs.

Le régime alimentaire varie suivant les saisons. Au printemps et en été, la mésange est exclusivement insectivore, consommant tout ce qu'elle peut trouver comme mouches, abeilles, guêpes, chenilles, papillons. L'automne et l'hiver, elle change complètement pour devenir granivore puisque les insectes sont difficiles à trouver en ces saisons. C'est pour cette raison qu'on la retrouve fréquemment autour des mangeoires pour y consommer les graines de tournesol qu'elle apprécie particulièrement ainsi que les cacahuètes et autres graines. Ce changement de régime alimentaire a d'ailleurs une incidence sur l'évolution de l'espèce. En Grande Bretagne, des études récentes sur le régime alimentaire de l'espèce prouvent que la mésange ayant pour habitude de consommer des graines aux mangeoires présente un bec avec une largeur supérieure à la normale. Dans le même ordre d'idées, on avait déjà constaté dans les années 70/80 que certaines mésanges présentaient un bec plus long que d'autres. D'après une étude réalisée sur le comportement des mésanges, on s'est rendu compte qu'elles avaient mis au point une technique qui consiste à trouver avec le bec la pastille aluminium qui ferme les bouteilles de lait déposées sur le pas des portes en Angleterre. Cette technique permettait aux mésanges de



prélever quelques gouttes de lait. A force de répéter l'opération, sur plusieurs générations de mésanges (ce qui, pour les oiseaux, ne représente pas beaucoup d'années), le bec se modifiait en s'allongeant de manière à pouvoir aller un peu plus loin dans la bouteille pour prélever un peu plus de lait.

De nos jours, en Angleterre, le nombre de mésanges est en nette augmentation du fait que les Anglais sont les champions du monde du nourrissage des oiseaux. A l'heure actuelle, plus d'un jardin sur deux possède sa mangeoire. Dans le commerce, en 1973 on pouvait trouver 10 produits concernant le nourrissage contre 110 en 2015 !! Un marché juteux, qui a fait exploser le chiffre d'affaires des vendeurs de nourriture. La diversité et le nombre de mangeoires va même jusqu'à attirer certaines fauvettes à tête noire (qui d'habitude migrent vers le sud), qui trouvent la nourriture nécessaire et en quantité suffisante pour passer l'hiver.

Le plus gros prédateur de la mésange est sans conteste le chat. Celui-ci étant fréquent dans les jardins, il attend que les jeunes non expérimentés prennent leur envol et dès qu'ils se posent, en profite pour les attraper. Si on ajoute à cela les sorties précoces de certains jeunes, éventuellement les mauvaises conditions climatiques lors de la sortie du nid, on peut considérer qu'après quelques jours il ne reste plus que 50% de la nichée... Les autres prédateurs sont la pie qui n'hésite pas à prélever les œufs dans les nids ou les jeunes à peine sortis, ou l'écureuil également assez friand des œufs qu'il va chercher dans les nids.

Si nous voulons profiter du spectacle que nous donnent les mésanges et autres oiseaux du jardin, il ne nous reste plus qu'à leur placer une mangeoire et pourquoi pas un nichoir ! ■

Christian Desart | Guide Nature

## LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE, LA BIBLIOTHÈQUE ADOPTE UN NOUVEL HORAIRE

Lundi ..... de 13h30 à 17h30  
Mardi ..... de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30  
Mercredi ..... de 13h30 à 18h30  
Jeudi ..... de 15h00 à 18h00  
Vendredi ..... de 15h30 à 17h30  
Samedi ..... de 09h30 à 13h30

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !

## LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINOTHÈQUE

Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.

## ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN NOVEMBRE - DÉCEMBRE

**5 Février | Grande heure du conte | de 14 à 15h**

Organisée pour les enfants de 4 à 6 ans accompagnés de leurs parents à la bibliothèque communale de Baelen. La conteuse Frédérique Henriot enchantera les petits et grands.

Activité entièrement gratuite

Inscriptions préalables au : 087/76.01.23

Ou par mail : [bibliotheque@baelen.be](mailto:bibliotheque@baelen.be)

**5 Février | Petite heure du conte | de 15h30 à 16h30**

Organisée pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents à la bibliothèque communale de Baelen. La conteuse Frédérique Henriot enchantera les petits et grands.

Activité entièrement gratuite

Inscriptions préalables au : 087/76.01.23

Ou par mail : [bibliotheque@baelen.be](mailto:bibliotheque@baelen.be)

**Du 17 février au 16 mars | L'univers de Sherlock**

Sherlock Holmes s'invite à la bibliothèque dans le cadre d'une exposition de la BiLA (Bibliothèque des Littératures d'Aventures). Deux modules de 9 panneaux entraîneront petits et grands dans l'univers de Sir Arthur Conan Doyle et de son célèbre enquêteur. Activité gratuite

Durant les heures d'ouvertures de la bibliothèque.

Plus d'informations au : 087/76.01.23

Ou par mail : [bibliotheque@baelen.be](mailto:bibliotheque@baelen.be)

Pour être toujours au courant des dernières activités de la bibliothèque, suivez-nous sur sa page facebook : Bibliothèque communale de Baelen





## AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
31/01/2020	Réunion Ca bouge dans notre commune	Bailus	18h et 20h	Commune de Baelen
31/01/2020	Amicale annuelle ACRF	Baelen, réfectoire école communale	18h30	ACRF, voir article
01/02/2020	Visite expo Toutankhamon	départ de Welkenraedt	9h20	L.A.C., voir article
02/02/2020	Balade	Départ de Baelen, parc communal	13h30	Voir article
05/02/2020	Petite et grande heure du conte	Baelen, bibliothèque communale	14h et 15h30	Voir article
du 17/02 au 16/03/2020	Expo: l'univers de Sherlock	Baelen, bibliothèque communale		Voir article
01/03/2020	Balade	Départ de Baelen, parc communal	13h30	Voir article
14 et 15/03/2020	Théâtre: La chambre mandarine	Membach, salle St. Jean	20h et 16h	Scène entr'amis, voir article

## Avis aux personnes et organisateurs de

### ▲ BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune [www.baelen.be](http://www.baelen.be) Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

## INVITATION

Chères Amies,  
Si vous avez envie de passer une soirée agréable  
Venez vous joindre à nous pour notre

## AMICALE ANNUELLE

Qui aura lieu le **vendredi 31 janvier 2020 à 18 H 30** au réfectoire de l'école.

Nous partagerons un repas simple dans l'amitié et la bonne humeur.  
Nous poursuivrons la soirée avec des jeux et des chants.  
Nous espérons vous voir nombreuses à cette soirée.

L'équipe de l'A.C.R.F de Baelen



## BALADES

Envie de découvrir votre village et votre région ?

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

02/02      01/03

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km).  
Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes.  
Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

**Schoonbroodt Myriam et Hubert** : 0488/88.68.45

**Flas Gilberte et Louis** : 087/76.33.89

**Pirard Jos** : 087/56.91.58



### DES MOMENTS DE BONHEUR ... EN COMPAGNIE DE VOTRE CHIEN

VOICI L'ANNÉE 2020 QUI NOUS OUVRE LES BRAS, AVEC PLEIN DE PROMESSES ... DE MOMENTS PARTAGÉS AVEC VOTRE MEILLEUR COMPAGNON À 4 PATTES.

Pour les propriétaires de chiens qui respectent les particularités de la race de celui-ci, qui sont désireux de progresser dans la relation avec leur compagnon, et qui ne le considèrent pas comme une éponge émotionnelle ou comme un jouet, nous proposons de nombreuses activités.



Depuis maintenant 12 ans, au sein de notre asbl située à Membach, reconnue par la fédération St Hubert, preuve de notre sérieux, nous organisons toute une vie "chiens admis":

- ✓ Une école du chiot, vous préparant à la suite de notre enseignement;
- ✓ 4 classes d'obéissance, destinées à vous offrir un enseignement de qualité;
- ✓ Le ludoSport, discipline ludique vous faisant évoluer dans la joie et la bonne humeur, avec rigueur et discipline;
- ✓ L'entraînement et le passage du test de sociabilité (nécessaire pour vous trouver sur la voie publique avec un chien) ainsi que le brevet d'obéissance;
- ✓ Un entraînement pour que votre chien puisse s'épanouir en se servant de ses dents, de manière cadrée, vous permettant ainsi de gérer la morsure de celui-ci dans les différentes situations de vie au quotidien;
- ✓ Un entraînement dans lequel votre chien peut se servir de son flair;
- ✓ Des activités à l'eau avec votre chien;



- ✓ Des balades dans notre belle nature et des repas "chiens admis";
- ✓ Des séjours en gîtes et en bungalow, agrémentés d'activités canines.

Nous avons terminé l'année 2019 par un séjour en gîte au cap Gris-Nez. Nous avons pu vivre 4 jours ensemble, partager des balades, des leçons sur la plage, des repas au gîte, au resto et vivre de bons moments de plaisir et de rigolade.

A l'occasion de la St Hubert nous avons organisé la bénédiction des chiens, suivie d'une balade organisée et d'un repas au centre canin.

Si vous désirez un chien épanoui, si vous désirez intégrer une asbl dans laquelle chacun vient passer un bon moment avec son chien, si vous estimez que le respect des règles cohérentes établies par tous est synonyme de réussite ... Vous êtes déjà un peu des nôtres ...

Vous voulez plus d'infos

N'hésitez pas à visiter notre site web [www.chiensheureux.be](http://www.chiensheureux.be)

À me contacter Fred 0475/421216 ou à nous rendre visite au 50 rue de l'invasion à 4837 Membach.







## CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 25, 26 ET 27 JANVIER 2019



ENSEMBLE, LUTTONS POUR UN MONDE SANS LÈPRE ET SANS TUBERCULOSE.

Action Damien se bat pour éradiquer la tuberculose, la lèpre et d'autres maladies de la pauvreté comme la leishmaniose, en organisant des campagnes de dépistage actif, en traitant les malades et en aidant les patients guéris à retrouver leur place dans la société.



La campagne 2020 aura lieu les 24, 25 et 26 janvier. Acheter les marqueurs ou faire un don donne à Action Damien les moyens de combattre la lèpre, de la dépister et d'offrir aux personnes atteintes un accès gratuit aux soins.

**Pour plus d'infos :**  
actiondamien.be - info@actiondamien.be - 02/422 59 11

## SAINT NICOLAS MEMBACH – MERCI !



Au nom du Comité de Saint-Nicolas de Membach, nous tenons à remercier chaleureusement tous les habitants du village pour leur générosité lors de la collecte annuelle destinée à l'organisation de la fête de la St Nicolas pour les enfants de Membach. Nous tenons également à remercier tout particulièrement les Fanfares de Baelen, qui ont remplacé au pied levé le « Trommler und Pfeiferkorps », qui nous accompagnait depuis de longues années. Les musiciens baelenois ont brillamment assuré l'accompagnement musical du cortège le vendredi, malgré la pluie, le vent et le froid qui étaient de mise ce soir-là ! Encore merci à eux, et à tous ceux qui contribuent d'une façon ou d'une autre, de près ou de loin, à la réussite de cette belle fête enfantine, et perpétuent ainsi une tradition vieille de plus de 40 ans déjà...

**Les membres du Comité de Saint-Nicolas de Membach.**

## CRÉATION D'UN CHŒUR D'HOMMES EN RÉGION VERVIÉTOISE

CÉCILE BAIVIER, MUSICOLOGUE, ET RICHARD JULÉMONT, MANAGER, SE SONT ENGAGÉS À FAIRE VIVRE POUR UN TEMPS UN CHŒUR D'HOMMES EN RÉGION VERVIÉTOISE. CETTE DISCIPLINE MUSICALE N'EST GUÈRE PRATIQUÉE EN FRANCOPHONIE ET PAS DU TOUT SUR VERVIERS.

Messieurs, un projet pour vous !  
**CHŒUR D'HOMMES  
EPHEMERE**  
VERVIERS 2020  
Chef de Chœur : Cécile Baivier

Messieurs, Vous avez l'oreille musicale, vous avez des chœurs ? rejoignez-nous !  
Vous aimez la musique ? c'est un plus.  
Vous avez déjà fait du chœur d'hommes ? des arrangements et ses chœurs vous intéressent ?  
Alors rejoignez-nous !

**12 répétitions sur 8 mois  
et 3 shows**

**THEUX, VERVIERS**

Non chœur, choristes et spécialistes du genre des chœurs d'hommes.  
Dir : Ecole Communale Pierre Rapsat à Stembert  
02.52.484.712 et en contact avec le numéro ci-dessous.  
Quand : les samedis 11 - 28 - 11 - 18 - 25 - 29 - 1 - 2 - 9 - 16 - 23 - 30  
17.15 à dimanche 30 - 8h à 11h30 et 11h30 - samedi 4/14 et 4/17 de 9h30 à 10h15  
Les Shows : dimanche 30 mai, samedi 18 septembre, et octobre...

Appelez Richard au 0484 207 691 ou 087 700 651 ou [rjulemontr@yahoo.be](mailto:rjulemontr@yahoo.be)  
Appelez Cécile au 0474 712 690 ou 087 542 286 ou [cecile.baivier@skynet.be](mailto:cecile.baivier@skynet.be)

**Il s'agit d'un projet à court terme : 12 répétitions sur 8 mois et 3 shows.**

Après un premier rendez-vous le 11 janvier, la seconde répétition aura lieu le 25 à 9 h 30 à l'école communale Pierre Rapsat à Stembert.

**Cécile Blaivier, née à Verviers, est musicologue, chef de chœur, professeur de formation musicale et de chant d'ensemble. Elle a dirigé l'ensemble « An dem Bach » (chœur mixte) et l'ensemble de voix de**

**femmes « Soto Voce Donna Canta ». Elle a chanté au « Chœur symphonique de la Communauté française » et a participé à plusieurs enregistrements avec l'OPRL. Elle se produit régulièrement avec le chœur mixte « Jehan le Bel » à Liège et avec le Chœur de Verviers.**

**Richard Julémont a présidé le « Chœur d'hommes de Stembert », a chanté avec les « Petits Chanteurs de Stembert », les « Disciples de Grétry », dans la comédie musicale « Gelukkig zijn » de « Theater van A tot Z » en Flandre et chante à « La Mélino' » à Theux.**

Céline et Richard proposent cette expérience à tout qui a l'oreille musicale ou a déjà chanté (lire la musique est toujours un plus). Ils garantissent un travail sérieux dans l'ambiance « chœur d'hommes » avec un programme se partageant entre la musique classique et les chants spécifiques aux chœurs d'hommes. Ils vous offrent les joies de chanter ensemble :

- > Le vide dans la tête pendant les répétitions, shows ou concerts,
- > La socialisation et la camaraderie car les choristes sont de tous milieux, âges, professions,
- > L'esprit de corps, la confiance en soi, la relaxation,
- > La tonification de la voix, de la respiration et du rythme cardiaque,
- > Le plaisir d'essayer quelque chose de beau, d'artistique et le bonheur de donner au public !

**Pour plus d'infos :**

Appelez **Richard**  
au 0484 207 691 ou 087 700 651 ou [rjulemontr@yahoo.be](mailto:rjulemontr@yahoo.be)

Appelez **Cécile**  
au 0474 712 690 ou 087 542 286 ou [cecile.baivier@skynet.be](mailto:cecile.baivier@skynet.be)

## « PLACE AUX ENFANTS » CHEZ KJ & CO

LE SAMEDI 19 OCTOBRE 2019, KJ & CO JEUX CANINS ASBL A EU L'OCCASION DE PARTICIPER À LA « JOURNÉE PLACE AUX ENFANTS » ORGANISÉE PAR MONSIEUR ARNAUD SCHEEN ET LA COMMUNE DE BAELEN. UNE PREMIÈRE POUR NOTRE CLUB.



C'est avec énormément de joie que nous avons reçu une douzaine d'enfants accompagnés d'adultes bénévoles. Tous étaient très curieux de découvrir le cours chiots et les différentes disciplines des jeux canins. Nous avons répondu à toutes leurs questions et prodigué divers conseils pour une



entente harmonieuse et respectueuse entre l'amateur et son chien. Ensuite ils reçurent quelques explications sur notre méthode d'éducation sans contrainte et positive. Les enfants étaient très intéressés et certains fiers d'être déjà l'ami d'un compagnon à quatre pattes.

Les chiots ont effectué quelques exercices et jeux, et les enfants très enthousiastes les ont guidés sur un parcours d'adresse. Ensuite ce fut le moment de leur montrer le Cirkeltraining, Nadac Hoopers et Treibball avec les chiens plus âgés tout en leur expliquant le but de ces exercices. Les démonstrations furent

suivies avec grand intérêt et les enfants purent participer et montrer leur talent : fièrement, ils ont accompli, avec brio, le rappel des chiens vers leurs maîtres.

Vint le moment de quitter le terrain non sans regret et d'échanger encore quelques paroles avec les amateurs. Les chiens ne furent pas oubliés et reçurent des caresses. Le temps a passé beaucoup trop vite. Après avoir reçu une collation et un petit cadeau, malheureusement le moment de partir arriva.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées pour que cette matinée soit une réussite.

Vivement la prochaine rencontre.

**Le comité de KJ & Co**

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

**ou GSM : 0495 855 890 contact Edith**

## Théâtre à Membach

**Le groupe de théâtre "Scène entr'amis" de Membach  
a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle**

### LA CHAMBRE MANDARINE

Une pièce en deux actes et huit tableaux de **Robert Thomas**  
Deux représentations en la salle ST JEAN de MEMBACH

**SAMEDI 14 MARS 2020 à 20.00**

**DIMANCHE 15 MARS 2020 à 16.00**

Mise en scène :

**Eliane DUMOULIN-BECKERS**

L'action se passe dans le petit hôtel St Jean,  
près de la place Th. Palm, à Membach.

*Un hôtel pas comme les autres aux chambres  
« Violette, ananas, papillon... ».*

*Mais attention, la chambre 28, dite la Chambre Mandarine,  
en voit de toutes les couleurs !*

*Elle voit passer les jours...  
des jours à mourir de rire et d'autres à fondre en larmes...  
Elle voit surtout défilier les clients, des personnages attachants  
et d'autres complètement dingues.*

*Un ballet tourbillonnant de tranches de vie que seule  
une chambre d'hôtel peut connaître. Ah, si elle pouvait parler...  
Elle a de la mémoire, la chambre Mandarine !*

Comédie à suspense, d'un style gai et rapide,  
aux nombreux coups de théâtre

**« La vie est comme une mandarine, c'est plein de pépins »**

Interprété, dans des rôles divers & variés, par :

Antoine MATHIEU - Aurélie DE DIJCKER -  
Chantal THUNUS - Christine MATHIEU

David DEJALLE - Eric HAUMONT - Pierre CRUTZEN

Aide-mémoire : Laurence CORMAN

PREVENTES : 7 € à partir du 15.01.2020 chez

**Pierre CRUTZEN**, rue du Pensionnat 4, B-4837 MEMBACH  
087 55 26 82 - 0497 02 17 43 - [pierrecrutzen@skynet.be](mailto:pierrecrutzen@skynet.be)

**Chantal THUNUS**, Mazarinen 12A, B-4837 BAELEN  
0485 89 14 19 (après 18h)

**LE COMITÉ DE LA ST NICOLAS DE BAELEN**, tient à remercier sincèrement pour leur généreuse contribution ses sponsors :

- **L'Administration communale ;**

- **Batico ;**

- **Lionel Becker Parcs et Jardins ;**

- **Franz Claassens SPRL ;**

- **Les assurances Creutz ;**

- **Reul Frères SPRL ;**

- **Le salon de coiffure Essentiel ;**

- **Le salon d'esthétique « Instant détente ».**



Un tout grand merci également aux boulangeries Radermecker et Remacle pour la vente des tickets. Votre soutien nous a permis de maintenir cette belle tradition qu'est la venue de St Nicolas dans notre village.



## EXPO TOUTANKHAMON AVEC LE LAC



LE LAC VOUS PROPOSE UNE VISITE DE L'EXPOSITION INÉDITE EN BELGIQUE DANS UNE CONCEPTION À COUPER LE SOUFFLE

**Répliques et originaux exposés pour la première fois.**

**Où?** A la gare de Liège - Guillemins.

**Quand?** Le samedi 1 février 2020 à 10H30

Réservation nécessaire auprès de Nathalie Thönnissen 0486/90.23.63

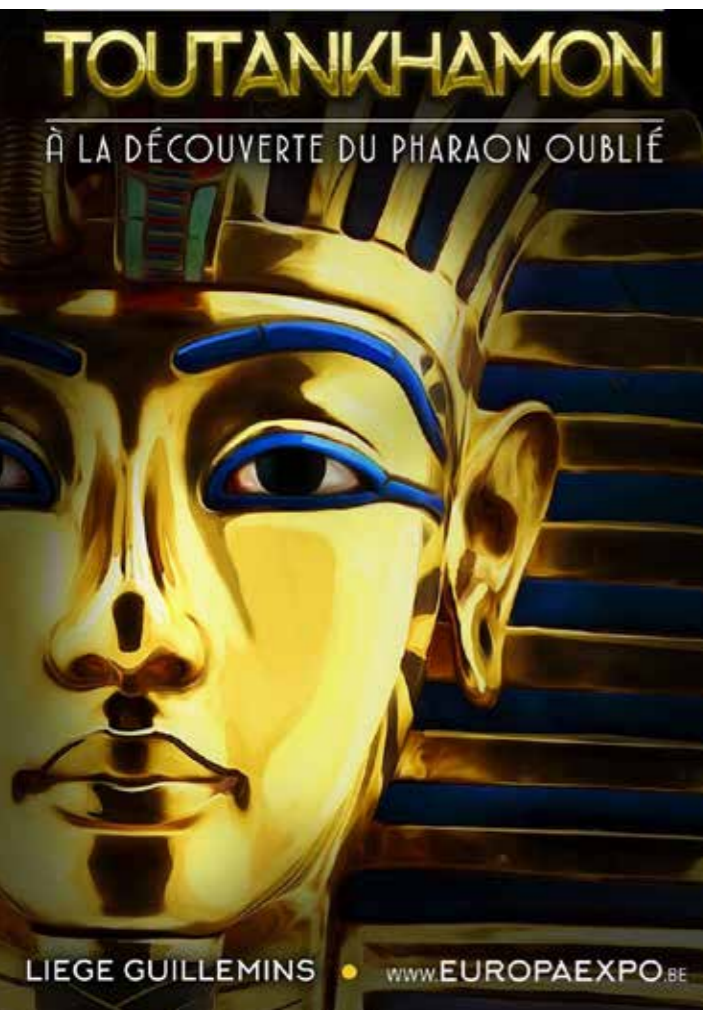
ou André Hauglustaine 0478/21.48.09.

Nombre de places limité à 30 personnes.



**Prix exceptionnel:** 10 € (y compris l'audio-guide)

Déplacement libre en train (l'idéal) depuis Welkenraedt - Train de 9h20 (Chacun prend son billet la veille ou le jour même ou encore par internet) ou en voiture.



## LA FIN D'ANNÉE DU L.A.C.



LA BOUCLE EST BOUCLÉE. MÊME SI LA MÉTÉO N'ÉTAIT PAS IDÉALE, C'EST CE SAMEDI 14 DÉCEMBRE QUE LE L.A.C. A EMMENÉ 48 PARTICIPANTS À SA DERNIÈRE ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2019, À SAVOIR UNE VISITE DE BONN ET DU MARCHÉ DE NOËL À AHRWEILER.



Sous les explications d'une guide passionnée, la visite de Bonn en a séduit et enrichi plus d'un. Il y en a eu pour toutes les oreilles, des passionnés, des novices jusqu'aux rêveurs etc. Tandis que Ahrweiler et son marché ont également su faire revivre les « Noël d'autrefois » dans une ambiance lumineuse, festive et conviviale.

C'est donc placé sous le signe du succès, que toutes et tous sont repartis satisfaits dans la bonne humeur et sont très demandeurs pour l'année à venir.

Les membres du L.A.C vous souhaitent une belle et heureuse année 2020 et beaucoup de plaisir à ses activités, tout en vous remerciant de votre présence et de votre fidélité.



## HALLOWEEN 2019

La veille de Toussaint, 70 enfants et 50 aînés étaient invités à la balade contée Halloween organisée par le potager de "La Tit' Mariot" à Membach et par le L.A.C. Pendant la balade, au potager en aval du Breyenborn, d'autres découvraient la première « permaculture » éducative de nos villages, gérée et animée par Damien Campagna et sa compagne Céline Frenay.



Les trois enfants lauréats du concours des costumes les plus effrayants, originaux ou émouvants ont reçu en récompense l'offre d'un accès à prix réduit aux stages de découverte du jardinage en permaculture de La Tit' Mariot.



C'est aussi grâce à la participation de l'excellente conteuse Stéphanie Delville et au concours de la boulangerie du village « A & V » à Membach que cette belle soirée a pu s'organiser. À refaire, sans aucun doute, l'année prochaine !

## ESCAPADE A LYON

**DU VENDREDI 8 MAI AU LUNDI 11 MAI 2020**



UN SÉJOUR À LYON ENTRE ART ET HISTOIRE, QUAND LA CULTURE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS.



à la découverte de la gastronomie locale et une croisière entre Rhône et Saône.

### VOYAGE EN AUTOCAR

Logement à l'hôtel Best Western Saphir (chambre double et single) en demi-pension (Repas du soir le jour d'arrivée, repas dans un typique Bouchon Lyonnais ainsi qu'une croisière avec dîner à bord).

**Un guide francophone nous accompagne pendant 2 jours.**

Lyon est la seconde plus grande agglomération de France, et n'a cessé de se construire pendant plus de deux mille ans. Depuis plusieurs années, la ville a donné une nouvelle jeunesse à certains endroits emblématiques pour donner envie aux Lyonnais de réinvestir la cité comme les quais de Saône.

### BEST WESTERN HOTEL SAPHIR LYON

Situé à deux pas du quartier historique du Vieux Lyon, le Best Western Saphir Lyon, hôtel 3 étoiles vous accueille dans un cadre chaleureux. La station de métro Gorge de Loup se trouvant à 200 mètres nous permettra de voyager aisément dans la ville et d'accéder aux commerces, restaurants typiques et autres attractions telles que la basilique Notre-Dame de Fourvière ou le parc de la Tête d'Or.

**Prix par personne en chambre double:** 490,00 €

**Prix par personne en chambre individuelle:** 590,00 €

**Informations sur demande au téléphone 0497/45 37 11 ou 0486 / 90 23 63**

## PETIT DÉJEUNER OXFAM 10<sup>E</sup> ÉDITION

MERCI À TOUS POUR VOTRE PRÉSENCE À LA 10<sup>E</sup> ÉDITION DU PETIT DÉJEUNER OXFAM À BAELEN.



Vous étiez 126 personnes à vous rassembler le dimanche 17 novembre autour de savoureuses victuailles, en famille ou entre amis. Quel bonheur de vous voir si nombreux!

Passé l'effervescence et l'adrénaline de l'organisation, reste à présent la magie, de la joie plein le cœur et la gratitude de voir que pareil événement attire toujours les bonnes personnes, celles sensibilisées à une consommation plus responsable et plus juste.

Nous félicitons la gagnante de cette année, **Madame Myriam Welter**, qui remporte le panier cadeau qu'elle a estimé à 9 grammes près (4,757 g pour 4,766 g). Bravo à elle!

**Encore merci !!**

**Les membres du LAC de Baelen-Membach**

## LAC (LOISIRS, ARTS ET CULTURE) ARTISTES EN HERBE 1990 MEMBACH

Vous reconnaissez-vous?








# Repair Café

2020

11/01

14/03

09/05



Au Centre culturel  
de Welkenraedt

rue Gretry 10, 4840 Welkenraedt

13H - 17H **NE JETEZ PLUS !**

**WEGWERFEN ?  
AUF KEINEN FALL !**



 ORDINATEURS  
COMPUTER

 PETITS ÉLECTROS  
KLEINE ELEKTRO GERÄTE

Renseignements :

087/64 89 05 · [repaircafewelk@hotmail.com](mailto:repaircafewelk@hotmail.com)



